

Organisation

Afin d'être en phase avec le calendrier des concours et disposer du temps nécessaire à la consolidation des techniques et connaissances, l'année est divisée en deux périodes : La première période (sept-oct-nov) est consacrée aux fondamentaux pour l'entrée en Ecole Supérieure d'Art : acquisition des moyens et méthodes nécessaires aux pratiques plastiques, notamment le dessin, les méthodes d'analyse d'œuvres et l'histoire de l'art. Le semestre 2 de l'année est composé de WORKSHOP permettant aux étudiant de se focaliser sur les besoins pour réussir le concours d'entrée dans l'école de leur choix.

Enseignements et modules

Pratiques plastiques - 15h / semaine semestres 1

Pratiques bi et tri-dimensionnelles (6h)

Pratique du dessin (6h)

Techniques de création infographiques et pratiques numériques (3h)

Pratiques culturelles - Histoire de l'art 4h /semaine semestre 1 & 2

Semestre 1 : Théorie et histoire de l'art (2h)

Semestre 2 : mise en perspective histoire de l'art et création artistique contemporaine, approche interdisciplinaire des structures culturelles & démarches des artistes (2h)

Anglais 2h / semaine – 1,5 semestre

Philosophie de l'art et esthétique - 2h / semaine – 1,5 semestre

Littérature - 2h / semaine – 1,5 semestre

Pratiques scientifiques (Mathématiques et Sciences physiques appliqués aux Arts Plastiques) 2h / semaine – 1,5 semestre – Focus matériaux et Matières

Journée de pratique personnelle - 8h/semaine Semestre 1 & 2

Module pluridisciplinaire annualisés

Plusieurs **WORKSHOP** à partir de décembre (30h/semaine) sur les thèmes suivants :

✓ Design

- o Aménagement d'espace, scénographie,
- o Design Produit,
- o Textile, mode

✓ Arts visuels

- o Cinéma
- o Image animée
- o Illustration

✓ Arts et scénographie

✓ Arts et spectacle

Public concerné

- Titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel
- Étudiant en réorientation
- Tous ceux qui souhaitent intégrer une école d'arts, de design, d'illustration, d'arts appliqués, d'animation, d'architecture, de photographie, de création numérique et même de Mode et Stylisme.

Conditions d'accès – comment candidater

- Inscription sur Parcoursup et directement auprès du lycée
- Bulletins scolaires 1ère et Terminale
- Lettre de motivation expliquant les intérêts artistiques et culturels, l'émergence des pratiques créatives personnelles, les projets d'orientation après la CPES-CAAP
- Book de réalisations dans un document au format pdf

Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur

Classe d'Approfondissement en Arts Plastiques





Présentation

La classe préparatoire aux Études Supérieures (CPES-CAAP) du Campus Professionnel des Métiers Vincent de Paul d'Avignon est une formation d'un an qui accompagne les étudiants qui souhaitent se préparer à la poursuite d'études supérieures dans les domaines artistiques.

L'objectif est de permettre aux étudiants de pouvoir postuler et réussir des concours aussi variés que **ceux des Beaux-arts, des Ecoles supérieures d'art et de design (arts plastiques, arts visuels, architecture, médiation artistique, matériaux, formes...), des écoles d'illustration, d'arts appliqués, d'animation, d'architecture, de photographie, de création numérique et même de Mode et Stylisme.**

L'enseignement se veut ouvert et généraliste en fonction des objectifs de chaque étudiant en lien avec l'environnement culturel régional (Festival de théâtre d'Avignon, les Chorégies d'Orange...) et **avec l'histoire de notre Campus Vincent de Paul dans l'industrie du textile et la mode, qui fait aussi partie intégrante du monde culturel local** par des partenariats avec des acteurs majeurs (la manufacture collectif contemporain).

L'équipe pédagogique en partenariat avec l'École d'Art d'Avignon, assure un suivi personnalisé, conseille pour les choix de concours, prépare aux épreuves et entretiens d'admission. Elle suit les candidats dans la création du dossier de travaux artistiques et productions personnelles en fonction des écoles d'art préparée et **accompagne chaque étudiant afin qu'émerge une singularité de pratique artistique, tout en développant la réflexivité nécessaire à la prise de recul et à une autocritique constructive.**

Parcours de formation

La mise en œuvre d'une **pédagogie de projets** permet aux étudiants de passer de la simple intention à la réalisation. Les apports théoriques et l'expérience des intervenants permettent d'apprendre à définir des choix techniques et méthodologiques afin de développer les compétences et de s'outiller pour résoudre un problème, réaliser un projet personnel artistique.

Avec le concours de **notre réseau de partenaires**, plusieurs parcours sont possibles afin de développer des compétences spécifiques dans les domaines du Design (produit et mode), de la scénographie, de la conception d'événements en art contemporain, de la création graphique et du e-commerce, mais aussi la restauration d'œuvres d'art...

Le programme est fondé sur les exigences des concours d'entrée en écoles supérieures d'art. L'ensemble des cours théoriques sont systématiquement envisagés dans leur rapport à l'art. Parmi les enseignements d'art, sont étudiés : **la création numérique, la photographie, la vidéo, le dessin, la peinture, le design, la mode, l'histoire de l'art...**

La poursuite de l'anglais comme langue vivante étrangère facilitera les éventuels futurs projets de **mobilité internationale.**

Dans le but d'améliorer les prestations orales en vue des concours, un travail ponctuel avec des comédiens (Compagnie Point C) est mis en place, des entretiens réguliers avec des professeurs enseignant à l'École Supérieure d'Art d'Avignon, permettent aux étudiants de confronter leurs réalisations à des regards extérieurs et complémentaires, de les soumettre à de nouveaux regards critiques.

L'enseignement en CPES-CAAP n'a pas un caractère limitatif :

Les composantes d'enseignement sont en lien avec le champ et les acteurs de la création contemporaine et l'articulation de la formation.

Les rencontres sont organisées dans le but de permettre une perméabilité et une cohérence entre les disciplines et pour chacun des projets personnels des étudiants.

L'objectif étant de favoriser le développement individuel, la construction de tempéraments artistiques et que chacun se constitue les bases d'un travail singulier, en s'interdisant de faire une compilation d'une série de travaux techniques sans originalité et qui seraient formatés pour les concours.

